



Fondé en 1893



Fondé en 1893

Abonnements à Lille, Roubaix, Lens, Nord et départements limitrophes, Autres départements.

Abonnements à Lille, Roubaix, Lens, Nord et départements limitrophes, Autres départements.

Publicité: Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Mercredi 5 Juin 1907

LES CONCESSIONS HOUILLÈRES en Lorraine

Les radicaux et la nationalisation des mines. - Une reculade. - Le devoir du Gouvernement. - La proposition de loi de Basly. - Une réforme qui s'impose.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, veut se rendre à Nancy pour étudier sur place les conditions d'exploitation des nouveaux gisements houillers dont la concession est demandée par de puissantes sociétés capitalistes. Que va faire le gouvernement ? Va-t-il se résoudre enfin à appliquer un principe essentiel du programme radical et se décider à exploiter directement les richesses du sous-sol lorrain, ou bien, reculant devant une expérience nécessaire, va-t-il accorder à nouveau un privilège scandaleux à quelque Compagnie qui marchera sur les traces de ses devancières et s'occupera surtout de réaliser d'énormes bénéfices ?

Nous avons également assez des piètements sur place. Une occasion se présente d'appliquer une des réformes promises à grand fracas par les républicains avancés. Saisons-la. Il n'y a péril ni pour les finances de l'Etat, ni pour la République. Seuls, quelques capitalistes pourront faire entendre leurs inutiles protestations.

Emile BASLY, Député du Pas-de-Calais.

LIBRES PROPOS

Le droit de grève

La presse réactionnaire, le « Journal des Débats » en tête, — fait grand tapage au sujet d'un discours du maire de Toulouse sur le droit de grève. Ce maire, « socialiste unifié », aurait tenu, au cours d'une réunion d'ouvriers typographes, le langage suivant :

« Le syndicat est l'arme nécessaire à la classe ouvrière, mais il faut que la classe ouvrière s'en serve d'une main habile. Avant de faire la grève, on doit réfléchir et éviter les coups de tête, car la grève est une arme qui, si elle atteint les employeurs, atteint tout souvent les employés. »

« Quand les ouvriers prennent cette arme, ils doivent d'abord s'assurer qu'ils ne se blessent pas eux-mêmes. En outre, évitez que l'action syndicale soit systématiquement violente. Vous heurtez le Papien et les ouvriers vaincus retomberont dans le désespoir. Les violents font œuvre de réaction. »

Nous sommes surpris que les organes de la défense capitaliste se montrent agréablement étonnés qu'un socialiste ait prononcé de telles paroles.

Mais, Messieurs, les socialistes « vrais » n'ont jamais parlé autrement. Nous mettons au défi qui ce soit de prouver qu'un seul de ces socialistes-là ait jamais prôné la grève comme instrument de rénovation sociale.

Ce que nous avons fait, tous, socialistes « unifiés » ou « pas unifiés », — ce que nous continuerons de faire, — c'est de prêter notre concours à des travailleurs qui, ostensiblement modestes, cyniquement spolies, peuvent à tout moment trahir la confiance de leurs droits. Par exemple, ce que nous n'avons pas fait, ce que nous ne ferons jamais, c'est de leur demander la justification de leur acte. Ils raccent leur route, nous les suivons et, avec eux, nous pourchassons leur adversaire féroce et stupide et stupidement orgueilleux.

Nous avons, dès longtemps, passé nos responsabilités dans les batailles économiques, et si nous y jouons parfois un rôle actif, ce n'est que par esprit de solidarité et pour empêcher ces excès, ces violences contre lesquelles le maître « unifié » de Toulouse a mis son audace de typographe en garde, avec autant d'éloquence que de raison.

Par les socialistes de l'ancien Parti Ouvrier Français, — de ce grand Parti qui, si vivant, si généreux et si puissant s'est offert en holocauste à l'Unité, — qu'il est prouvé qu'il est prouvé M. Hervé, — par ces socialistes-là, aussi bien que par le maire de Toulouse, la grève a toujours été considérée comme une arme dangereuse et ils ont toujours recommandé aux salariés de n'en user qu'avec la plus excessive prudence.

Cependant, on les a traités de « gréviculteurs », de « meneurs », de « agents provocateurs » et autres qualificatifs plus imbeciles encore que malveillants.

Or, voici qu'il suffit que l'un des leurs reprenne leur ancien langage, pour que toute la presse bourgeoise en fasse état comme d'une chose nouvelle et renversante ! Il n'y a pas de quoi, vraiment, à moins que nos adversaires n'aient voulu prouver encore leur ignorance des hommes et des choses du socialisme ?

En tout cas, nous devons remercier le maire de Toulouse de s'être avisé de réviser et de réviser les conceptions anarchistes de la C. G. T. sur le droit de grève.

Il est des déclarations qu'on ne saurait trop souvent redire. G. SIAUVE-EVAUROY.

Satyres

Les satyres font beaucoup parler d'eux depuis quelque temps et l'on ne peut ouvrir un journal sans trouver un compte rendu détaillé de leurs exploits.

Parmi eux, les uns accomplissent d'atroces forfaits, comme Solleilant ; d'autres se contentent de faire des propositions maladroites et des gestes obscènes. Certains se signalent par un seul crime, d'autres semblent prendre plaisir à terroriser pendant des mois tout un quartier.

C'est ainsi que les Parisiens, après avoir eu le satyre du Bois de Boulogne, ont maintenant celui de Montrouge, et les parents qui habitent par là n'osent plus laisser leurs enfants aller seuls à l'école.

Le satyre du Bois de Boulogne avait une réputation moins sinistre que son confrère ; il ne s'adressait qu'à des personnes d'un certain âge, mieux en état de défendre leur vertu, et l'on n'a jamais su au juste si ses victimes étaient aussi à plaindre qu'elles le prétendent.

Quelques-unes de ces victimes vont parfois au-devant de leurs malheurs et aiment à s'égarer dans les endroits dangereux, à la recherche d'une impression troublante et d'un frisson nouveau.

On raconte qu'une ville, avant d'être prise

LES FAITS DU JOUR

Les ministres se sont réunis en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Chambre a voté la suppression des économats patronaux.

La Grève des inscrits maritimes continue dans tous les ports. — Les délégués des grévistes ont été nommés et ont été reçus par la Commission de la marine, au Palais Bourbon.

La Chambre a repoussé à mains levées l'autorisation de poursuites sollicitée par Brouthoux contre Basly.

Un drame de jalousie s'est déroulé à Dunkerque.

Le concours militaire d'automobiles industriels a été couru entre Amiens-Lille.

La Chambre a repoussé à mains levées l'autorisation de poursuites sollicitée par Brouthoux contre Basly.

Un sanglant drame entre Apaches, s'est produit à Roubaix.

Un jeune homme a été décapité par un train à Santes.

Beautés administratives

On s'est fort égayé de cette aventure survenue récemment à Pétersbourg :

Dans un bureau télégraphique installé par des terroristes qui faisaient main-basse sur les valeurs, un jeune employé récusé, sans valeur. Elle donnait l'alarme au péril de sa vie. On lui répondit qu'il était impossible de lui donner satisfaction, la demande n'étant pas faite selon la formule administrative. Et les terroristes purent se retirer tranquillement avec leur butin.

Un incident plus curieux encore s'est passé à Varsovie.

En octobre 1905, la vieille capitale de la Pologne fut le théâtre de scènes sauvages ; les manifestations populaires donnèrent lieu à de sanglantes représailles et les habitants affolés implorèrent l'appui du comte de Wit, alors président du Conseil. Mais les secours ne vinrent pas... vite : la réponse est arrivée ces jours derniers ; la requête est rejetée pour deux raisons :

1. Elle n'est pas écrite sur papier timbré ; 2. Elle n'a été adressée non au président du Conseil, mais au Sénat.

Et on a mis vingt mois pour s'en apercevoir ; pendant ce temps-là le désordre régnait à Varsovie.

« Nous ne rions pas trop... Nous avons, hélas ! en France, une Ad-minis-tration amie et alliée — qui ne vaut pas mieux. »

CHRONIQUE

FRANÇAIS ET FLAMAND

Avec nos vieilles habitudes de dénigrement que nos nationalistes se chargent de ne pas laisser perdre, nous ne sommes que trop portés à méconnaître l'influence réelle de la France à l'étranger et à ne pas rendre justice à ceux qui se dévouent pour la propager.

Or, quel qu'en soit le cas, cette influence ne subit aucune décadence. Si l'on considère seulement l'usage de la langue, il est bien certain qu'il y a eu de plus en plus de Français parlant français, nous ne saurions soutenir la lutte avec nos voisins et amis les Anglais ni même avec les Espagnols. Il n'est pas moins vrai que nous nous rattrapons sur la qualité. En Europe surtout, le Français est connu et parlé par toutes les classes cultivées.

Mais il y a plus. Un anglais, le romancier Wells, se pose dans un de ses ouvrages la question de savoir laquelle des langues actuellement en usage sur la surface du globe est appelée à l'hégémonie. Avec la rapidité et la facilité des moyens de communication qui ne font que s'accroître, les hommes ne peuvent continuer à vivre à l'état de nations isolées.

Forcément, le phénomène d'interpénétration qui se produit déjà ira s'accroissant. Il y aura donc de plus en plus une langue commune qui facilitera les échanges d'idées entre individus de nations et de dialectes différents.

Or, n'est-il pas possible, dès aujourd'hui, de prévoir, de deviner laquelle des langues en usage est destinée à jouer ce rôle ? C'est ce problème que Wells s'efforce de résoudre. Les espérantistes, eux, l'ont tout résolu. La langue internationale, disent-ils, sera l'espéranto.

Les espérantistes ont la foi, la certitude du succès et, comme tout est possible, il ne faut point les décourager.

Cependant Wells ne se prononce pas pour une langue fabriquée de toutes pièces reposant sur les ingénieux principes de l'espéranto. Vous croiriez donc que c'est l'anglais qu'il désigne ? Pas du tout ; c'est bien plutôt le français, le français ou l'allemand ; l'allemand dans le cas où une hégémonie militaire ferait un jour de l'empire allemand le

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Malgré la décision du comité, la grève continue dans tous les ports. - Réunion des délégués à Paris. - Un bizarre incident à Dunkerque.

Paris, 4 juin. — Malgré la dépêche adressée par les délégués des syndicats des ports à leurs mandataires — et que nous avons publiée hier — la grève continue.

La Compagnie transatlantique, on nous fait connaître que le ministre de la marine n'a fait aucune démarche auprès de la Compagnie, contrairement à ce qui a été dit dans les journaux de ce matin. La Compagnie transatlantique ne peut donc, dit-elle, que se maintenir dans les limites de ses instructions à ses agents généraux, tout au moins jusqu'à nouvel ordre.

La Compagnie des Messageries maritimes domine une note plus pessimiste. Le secrétaire général nous déclare que tous les états-majors de la Compagnie sont demeurés à leur poste et que, néanmoins, les dépêches de l'agent à Marseille des Messageries considèrent la situation comme plus tendue.

Bien que les délégués des ports demeurent dans le même mutisme nous avons pu apprendre que, à l'exception de celui du Havre, les représentants n'ont reçu, ce matin, aucune réponse à la dépêche de conciliation qu'ils avaient envoyée hier soir.

Reunion des Délégués. Une assemblée mouvementée. — Le délégué de Bordeaux proteste et quitte la salle.

Les délégués envoyés à Paris par les syndicats des divers ports se sont réunis ce matin dans un café de la rue Grange-Batelière, sous la présidence de M. Le Boulanger, président du comité national de défense des inscrits maritimes.

La réunion a été longue et très animée. Des le début un incident a été provoqué par M. Buscalet, délégué des inscrits maritimes de Bordeaux, qui a qualifié inalement la salle où s'écroulait : « Je ne veux pas m'associer à une pareille capitulation... Je dégage ma responsabilité et me retire. »

M. Buscalet, qui paraissait fort animé, nous a expliqué en sortant les causes de son insouciance formelle du ministère, mais sans être certain que le projet Thomson sera amélioré, il a décidé la reprise du travail.

J'ai protesté ce matin avec une grande énergie. Et comme mes paroles ne trouvaient aucun écho, j'ai décidé de me retirer pour décharger ma responsabilité. »

Après le départ de M. Buscalet la réunion n'a pas été moins mouvementée. La discussion qui portait sur les concessions qui pourraient être faites par le commissaire de la marine de la Chambre sur le taux des pensions a pris, à maintes reprises un ton dépourvu d'aménité. Le président avait quelque peine à ramener un peu de calme et à empêcher les allocations.

Les concessions proposées par certains délégués paraissaient excessives à quelques-uns, car nous entendions une voix qui, sur un ton de colère s'écriait : « Ce n'était pas la peine de mettre la France à feu et à sang pour obtenir 20 francs ! »

La réunion n'a pris fin qu'à midi. Les délégués n'ont communiqué aucun procès-verbal. Le secrétaire du comité national s'est borné à dire aux journalistes :

« Nous venons de nous réunir d'accord sur les amendements que nous voulons voir apporter au projet Thomson pour qu'il devienne acceptable. »

Une délégation ira communiquer nos propositions à la commission de la marine de la Chambre cet après-midi.

ECHOS ET NOUVELLES

Une façon originale de gagner la main d'un jeune et jolie héritière vient d'être proposée à un jeune homme d'Illinois, M. Frank Grimes.

Il est arrivé à Chicago pour participer à une exposition organisée par l'Aéro-Club. Lesh a construit six aéroplanes sans moteur, et il a pu voler pendant six heures d'un seul coup, à lui, gagnant la course du 4 juillet.

Un jeune homme de 15 ans, du Kansas, du nom de Lesh, est particulièrement doué pour tout ce qui concerne la mécanique.

Il est arrivé à Chicago pour participer à une exposition organisée par l'Aéro-Club. Lesh a construit six aéroplanes sans moteur, et il a pu voler pendant six heures d'un seul coup, à lui, gagnant la course du 4 juillet.

On vient d'effectuer avec succès au camp de Neuquen, en Allemagne, l'essai de mobilisation d'un régiment sur le pied de guerre.

L'essai d'établir en combat de temps un régiment de réserve, équipé et rassemblé avec tous les réserves, sur le quel d'embarquement d'un garn.

En temps de guerre, seraient affectés au régiment, avaient été remplacés par des soldats empruntés à d'autres corps. 3.600 hommes furent dirigés de leur port, par trains spéciaux, sur le camp de Neuquen, et, trois heures après, le régiment mettait le fusil sur l'épaule, prêt à partir.

On peut voir depuis quelques jours, sur les bords de la Floride, des bateaux de plaisance à fond transparent, affectés à des croisières maritimes pour visiter aux excursionnistes les splendides forêts marines.

Voilà, certes, une attraction peu banale, et à laquelle nous n'avons pas encore songé. On conçoit aisément l'intérêt que les touristes ont à voir les yeux du touriste un voyage dans les eaux tropicales comme aux Indes occidentales ou aux Bermudes, par exemple. Là existent, en effet, des bancs de coraux et des variétés multiples de poissons aux formes étranges, dont le bateau transparent va permettre aux naturalistes d'observer et d'étudier la vie et les mœurs.

Dans les Ports

A BORDEAUX

Bordeaux, 4 juin. — La grève continue dans le même calme que les jours précédents.

Le steamer « Haut-Brion », de la maison Worms, est arrivé ce matin de Rouen. L'équipage a aussitôt débarqué.

A MARSEILLE

Marseille, 4 juin. — Le Comité de défense des gens de mer s'est réuni à neuf heures et a délibéré sur les dépêches des délégués. Paris conseillant la cessation de la grève générale. Le Comité a été en majorité d'avis de se conformer à cet ordre, mais c'est la réunion des inscrits cet après-midi qui décidera et il serait prématuré d'indiquer une décision.

Il a été entendu, en outre, qu'aucune décision ne sera prise sans que les divers syndicats de toutes les spécialités de la marine se soient réunis pour désigner des délégués qui détermineront les limites du mandat impératif qui sera donné aux délégués à Paris.

A TOULON

Toulon, 4 juin. — Les inscrits de Toulon ne sont nullement décidés à reprendre le travail et ce matin encore, ils ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont voté la grève à outrance.

Le vapeur « Libéria » de la Compagnie Française venant de Oran, est arrivé à 10 heures à Toulon. Aussitôt une délégation d'inscrits s'est rendue à bord pour inviter le capitaine à débarquer son équipage ; mais celui-ci s'y est refusé, en déclarant que son port d'attache étant Marseille, il tenait à se rendre dans ce port et que là il débarquerait.

D'autre part, un bateau charbonnier ar-

AU HAVRE

Le Havre, 4 juin. — Les inscrits du Havre ont décidé de continuer la grève.

Les quais, les tentes des compagnies et le sous-marin sont gardés par l'infanterie et la gendarmerie.

L'autorité qui assume le service d'ordre, au lieu de faire garder la nuit les ponts qui font communiquer la ville avec les quartiers maritimes, a décidé de poursuivre la grève jusqu'à ce que le gouvernement fasse droit aux revendications des inscrits ; ils reprendront néanmoins la pêche tout en maintenant la grève vivante.

Une nouvelle grève vient d'éclater à Cette. Les ouvriers maçons et plâtriers ont voté la grève pour protester contre l'emploi d'ouvriers étrangers à la localité dans les travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie.

A AGDE

Agde, 4 juin. — Les pêcheurs et inscrits maritimes de toutes catégories, réunis à la Bourse du Travail, ont procédé à la formation du bureau et adopté la proposition suivante :

« Par solidarité entre les pêcheurs et les inscrits maritimes, chaque bateau devra verser au Comité de la grève le 5 % de son produit, plus la part des droits incombant à l'Etat pendant la durée de la grève. »

La séance a été levée aux cris de : « Vive la solidarité ! Vive la grève générale ! »

A DUNKERQUE

UN INCIDENT BIZARRE

Un incident assez bizarre s'est produit dans la nuit de lundi.

Il y avait sur rade six navires, qui ne pouvaient rentrer dans le port par suite de l'impossibilité d'avoir des remorqueurs.

L'un d'eux, la « Loire », regut en raison de la grève l'ordre, par la voie du sémaphore, de singier sur Anvers ou s'effectuer le chargement à destination.

Des cinq autres, un le voilier « Casma » avait été autorisé par le Comité de la grève à se faire remorquer par remorqueurs, en raison de ce qu'il revenait d'une campagne de rentrée mois au long-cours. Mais les grévistes avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».

« L'industrie », voyant ces navires, dont les pavillons réclamaient l'assistance des remorqueurs, les rentra successivement. Il rentra même le « Casma » et le remorqueur avaient refusé d'accorder la même autorisation aux vapeurs « Bossalmarte », « Barrocas », « Posarian » et « Strathburn ».